L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 21 AOUT 1890.

Extrait de la Constitution de l'Alliance Française.

Article 2.

Cette société a pour but :

1° D'établir un lien social, politique et moral entre tous les Français, descendants de Français et amis de la France, habitant la Louisiane, et de les protéger dans leurs intérêts matériels ;

2° De propager la langue française en Louisiane.

3° D'engager tous les Français à prendre part à la politique de leur pays d'adoption, la Louisiane ;

4° D'aider ses membres nécessiteux en cas de maladie, par des secours mutuels proportionnés aux ressources pécuniaires de la société ;

5° De faciliter l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau-venu, ou autre se trouvant sans occupation.

M. E. Lafarge.

Nous l'avons maintes fois dit ici à nos lecteurs ; ce n'est pas avec nous que jamais les absents auront tort. Vous avez sans doute rencontré comme nous de ces faux enthousiastes, de véritables oublieux ceux-là, qui, en matière de théâtre, accordent toujours la très grande supériorité sur la troupe qui vient à celle qui s'en est allée, de quelques adulations, d'ailleurs, qu'ils eussent entouré celle-ci.

A chaque nouvelle ouverture de saison, il faut les entendre s'engager dans la gamme ascendante des éloges ; aucune outrance qui leur coûte. D'année en année leur crescendo va d'une telle allure, qu'on se demande si notre bienheureuse ville n'est pas l'élève qui monopolise tous les talents ; si la Nouvelle-Orléans n'est pas décidément une autre Mecque où toutes les sommités font pèlerinage.

Fort belle chose que l'enthousiasme, très féconde aussi ; cependant, il ne le faut point pousser jusqu'à ce point où il touche au ridicule et surtout il serait malséant, sous le prétexte des connaissances nouvelles, de rejeter les anciennes dans la pénombre, dans l'oubli, et de nier ce que l'on affirma souvent.

Parmi les artistes qui ont fait partie du personnel de notre Opéra beaucoup ont laissé des impressions charmantes que ne peuvent oublier, et les gens de goût, et ceux qui ne mêlent point les potins de la coterie aux questions de l'art.

Entre ceux là citons M. Lafarge qui, quoique contesté par un très, très petit nombre—et tant pis pour ceux là—a fait ici sa marque et est vivement regretté par ceux qui apprécient la poésie du chant et en dédaignent les provincialismes.

Nous avions dit et redit à M. Lafarge, dans les colonnes de l'*Abeille*, que les publics de la France ratifieraient certainement l'opinion du nôtre à cet égard, car, on le sait, la scène de la rue Bourbon a été bien réellement celle de son vrai début au théâtre.

Nous ne nous trompions pas dans notre jugement. A peine rentré à Paris, M. Lafarge y recevait des témoignages flatteurs de personnalités éminemment autorisées, telles que MM. Victorin Joncières et Jules Massenet, entr'autres. Puis il était engagé à Rouen, où on lui confiait des créations importantes, et après six ou sept mois de succès, il reprenait brillante série à Vichy, et enfin il était engagé au Théâtre de la Monnaie, de Bruxelles, où il paraîtra dans la première quinzaine de septembre.

Or si ce nom nous revient aujourd'hui sous la plume, c'est qu'un ami de Paris qui parfois veut bien se donner de faire de la chronique artistique à notre intention, nous envoie dans sa dernière lettre, au sujet du jeune ténor, un détail que nous ignorions et que nous tenons à placer ici pour le plaisir des amis laissés par l'artiste à la Nouvelle-Orléans.

Le public de Rouen—un géneur très souvent, vous ne l'ignorez point—ne s'est point contenté du charmant accueil fait sans trève à M. Lafarge durant toute la saison dernière, il a voulu, le chanteur parti, lui donner encore une preuve des sympathies dont il était l'objet.

On l'a donc rappelé de Paris à Rouen, où s'est immédiatement improvisé un concert à son intention ; concert, par parenthèse, auquel a voulu contribuer son excellente camarade, l'excellente artiste Mme Lematte Schweyer.

Il y a eu succès complet pour le chanteur, pour son brillant entourage ; caisse pleine et une véritable manifestation, qui s'est affirmée non seulement par de longs applaudissements, mais encore par la présentation de cadeaux, entre lesquels on nous cite un bronze très remarqué : *Inspiration* et une riche épingle en diamants.

Nous tenons à mettre nos lecteurs dans cette confidence parce que nous savons la valeur qu'ils attachent à M. Lafarge, et puis parce que celui-ci—artiste, homme—nous inspire toujours une très réelle sympathie. Et cependant nous ne lui avons pas ménagé les critiques quand l'occasion s'en présentait ; nous lui avons dit alors très nettement ce que nous estimions être ses défauts et nous devons ajouter qu'il nous a toujours très sincèrement remercié de ces réserves. Il est de ceux qui ne croient pas aux entrances de l'éloge, son bon sens et son bon goût l'y rendent réfractaire.

Un critique parisien écrivait tout récemment à propos de M. Lafarge que c'était là un bel avenir assuré. Nous n'en avons jamais douté, pour notre part, et ce n'est pas sans satisfaction que nous nous rappelons l'avoir dit dès le début.

Le cout des dernières guerres.—L'*Admiralty and Horse Guards Gazette*, Londres, nous donne, d'après le docteur Engel, les résultats des recherches de cet habile statisticien, relativement à ce qu'ont coûté, en vies humaines, comme à la fortune des nations, les guerres et les principales expéditions qui ont eu lieu depuis la campagne de Crimée. Les chiffres qu'il produit ne sont, sans doute, qu'une approximation, particulièrement en ce qui concerne les dépenses en numéraire, mais ils n'en sont pas moins intéressants. Pour le total, il estime à 2,250,000 les pertes en hommes et à 62,500,000,000 de francs la dépense en numéraire.

Voici les détails :

Guerre de Crimée, 750,000 hommes ; 9,950,000,000 de francs.

Guerre d'Italie en 1859, 45,000 hommes ; 1,500,000,000 de francs.

Guerre Danoise en 1864, 3,000 hommes ; 175,000,000 de francs.

Guerre de Sécession (1861-1864), 280,000 hommes pour les Etats du Nord ; 22 milliards 500,000,000 de francs.—52,000 hommes pour les Etats du Sud ; 11,500,000 de francs.

Guerre Allemande de 1865, 45,000 hommes ; 1,650,000,000 de francs.

Expéditions du Mexique, de Chine et de Cochinchine, 65,000 hommes ; 1,000,000,000 de francs.

Guerre Franco Allemande de 1870-1671, 155,000 hommes pour la France; 15,000,000 de francs.—60,000 hommes pour l'Allemagne.

Insurrection Serbo-Bulgare, 25,000 hommes ; 880,000,000, de francs.

Guerre Russo-Turque, 250,000 hommes ; 5,625,000,000 de francs.

Guerres de l'Afrique du Sud, 30,000 hommes ; 43,750,000 francs.

Guerre Afghane, 25,000 hommes ; 66,250,000 francs.

Les colombiers militaires maritimes.—On sait que les puissances étrangères ont donné un grand développement à leur organisation colombophile. Depuis que l'Allemagne a confié la direction de ses colombiers militaires à des spécialistes, les résultats obtenus ont été tels, que le crédit des correspondances militaires par pigeons a été porté à 50,000 marcs, et que l'empereur en personne s'est constitué président de la Fédération des Sociétés colombophiles germaniques.

Les ports de Kœnigsberg, Dantzig, Stettin, Stralsund, Stade, etc., ont été munis de colombiers maritimes qui, de concert avec les Sociétés colombophiles du littoral, serviront spécialement à la marine de guerre allemande, de même que la Russie a spécialisé des équipes ailés pour établir des communications entre ses croisières et ses ports de la Baltique. La colombophile danoise elle-même, sous la direction de M. de Holboll, qui faisait partie du dernier Congrès colombophile de Trocadéro, tient le Sund et le Cattégat. Depuis douze ans, les pigeons anglais font toutes les étapes entre Cherbourg et la Rochelle.

L'Italie n'est pas restée en arrière ; les colombiers maritimes de la côte adriatique et de la côte tyrrhénienne ont été renforcés en vue du rôle important qu'ils auront à jouer dans les opérations navales. Les expériences se renouvellent chaque jour ; tout récemment, l'une d'elles était présidée par l'amiral Lovera di Maria.

Le ministre de la marine a à sa disposition exclusive des pigeons voyageurs ; il peut compter sur les colombiers civils de Marseille et de Toulon ; tout récemment le colombier militaire maritime de Brest a ouvert la série de ses entraînements en mer.

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U. 17 août 1889.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 août 1890.—Indications : Pour la Louisiane : Temps beau, suivi de pluie dans la partie est, vents du sud-est, température stationnaire.

Température du 20 août 1890
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	80	27
Midi	82	28
3 P. M.	78	26
6 P. M.	78	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Jas Dowling à Veuve Mary L. Jones.
Anthony W. Walle à Mlle Agnes Kypp.
Seymour F. Augustin à Mlle Oneida Parnell.
John H. Hintz à Mlle Mary A. Roussel.
Thos B. Brown à Mlle Evelina Jackson.
Frank Rudolph à Mlle Sarah Johnson
Thos Corcoran à Mlle Louisa Spiering.

Naissances.

Mme Jose P. Lopez, un garçon.
Mme Joseph Hecker, un garçon.
Mme Victor Gruber, un garçon.
Mme Frederick Buttenuth, un garçon.
Mme Henry Fritz, un garçon.
Mme Alex F. Leonhardt, un garçon.
Mme Gustave Neff, un garçon.
Mme Louis Mailhes, un garçon.
Mme Geo Dietrich, un garçon.
Mme Lawrence McDermott, une fille.
Mme John A. Wagner, une fille
Mme Gustave Rosentreter, une fille.

Décès.

Mme Catherine Surkamp, 73 ans, rue Massaut près Bourgogne.
Veuve Winifred Martin, 80 ans, 179 rue St-Joseph.
Auguste Félix, 31 ans, 86 rue Julie.
Charlotte G. Tierney, 12 ans, rue Salcedo près Canal.
Veuve Mary Rielly, 87 ans, Houston, Texas.
Louis Braun, 38 ans, 551 1/2 rue S. Franklin.
Mary H. Hanckus, 10 jours, 86 rue Urquhart
Mary K. Forbes, 7 jours, 85 rue Marigny.
Mme M. A. Stilwell, paroisse Iberville, Lne.
John Kasson, 47 ans, encoignure Willow et Delord.
Howard Carey, 4 mois, Memorial Home.
Mme Emily L. Smith, 21 ans, 332 rue Bienville.
R. M. Lebostrie, 42 ans, rue Première près Dryades.
Charles Lafontaine (alias Dr Jas Alexander), 54 ans, 319 rue Orléans.
Henry H. Peters, 17 ans, 216 rue Kerlerec.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

M. Wheatley au Mechanics' Homestead Association, deux terrains bornés par les rues Emire, Pacifique, Eliza et ——, $1,600.

W. F. Everts et als., au Cosmopolitan Building and Loan Association, un terrain borné par les rues Boudousquié, Pitt, Octavie et St-Joseph, $1,200.

J. Corcoran à J. J. Clarke, un terrain borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julie, $600.

C. E. Dittmar à S. Dufrèche, un terrain borné par les rues North Market, St Joseph, Peters et Tchoupitoulas, $1,500.

Firemen's Building Association à J. E. French, un terrain borné par les rues Elmire, Peter, Chesnut et Patterson, $2,000.

Fabrique de glace.—Il vient de s'organiser à la Baie St-Louis une fabrique de glace à un capital de $25,000, qui pourra être porté à un chiffre beaucoup plus élevé. M. Paul Conrad est le président de la Compagnie, M. A. A. Ulman vice-président, M. A. Lesseps secrétaire, et M. L. Bauers avocat.

Cour Civile de District.—Les successions Wm. C. Watkins, Martin et Prudence Flood et James Dorsey sont ouvertes.

John A. Bass, Mary T. Gauph et Natholine Bass demandent l'émancipation.

Citizen's Bank contre Mme Catherine Wisenbach, Mme John C. Smith et Margaret Walsh Ford.

Cour Criminelle.—Norel Oliver, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Kate McElroy, Mary Jane Eagan, voies de fait, acquittées.

Deuxième Cour de recorder.—Les frères Jos. et T. Mulvey, rédacteurs de la *Lanterne*, ont comparu hier pour diffamation devant le recorder Dreux qui les a renvoyés devant la Cour Criminelle après avoir fixé leur cautionnement à $350. Tous deux ont fourni immédiatement cette somme.

Le nègre Henderson.—Le chef Hennessey a eu la bonne inspiration de maintenir en état d'arrestation le nègre Henderson que le chef de police de Mobile lui avait dit de relâcher parce que personne n'avait voulu porter une accusation contre lui, car hier matin à 10 heures un autre télégramme annonçait à M. Hennessy que l'accusation avait été portée et qu'un agent allait être envoyé pour prendre charge des prisonniers.

Visite des stations de police.—Le chef de police et les membres du Police Board ont inspecté les stations des 1er, 3me, 4me et 5me precincts et ont été très satisfaits de leur visite. Ces stations sont parfaitement tenues sous tous les rapports, particulièrement celle du 5me, que commande le capt. Barrett.

Levées.—Le bureau des ingénieurs des levées du Pontchartrain s'est réuni hier et a décidé d'envoyer à tous les conducteurs de trains et aux capitaines de steamboats ou autres agents de transport, une copie des résolutions relatives à la perception de la taxe sur les produits et suivant lesquelles il sera défendu aux dits conducteurs, capitaines etc., de charger aux gares ou aux embarcadères des produits sur lesquels la taxe n'aura pas été payée, comme suit : 50 cents par hogshead de sucre ; 15 cents par baril de sucre ; 5 cents par baril de mélasse ; 3 cents par sac de riz non écalé.

La violation de ces réglements sera punie conformément à la loi. Les collecteurs de taxes des différentes paroisses seront chargés de percevoir cette taxe et autorisés à s'assurer le concours de députés collecteurs de taxes de leur choix. Le Board a adopté une résolution de M. Soniat par laquelle les shérifs des paroisses devront nommer collecteurs les députés shérifs de leurs paroisses respectives pour faciliter la perception de la taxe.

La visite des levées par le comité de la paroisse d'Orléans, a convaincu les commissaires du Board qu'elles ont été fort éprouvées et nécessitent d'importantes réparations et une grande protection contre les courants dont on atténuera la violence ou changera, si possible, la direction à l'aide de constructions en bois, sortes de jetées qui serviront de brise-lames.

L'avis du voyer, M. Harrod, est qu'il faut construire une levée assez haute pour défier les plus fortes crues assez vaste et assez solide au sommet pour pouvoir résister au trafic du port sans être endommagée.

Le Board du Bassin de l'Atchafalaya estime qu'une somme de $165,000 suffira à la réparation des levées qui ont cédé, pendant la crue et à la consolidation de toutes les autres levées comprises dans ce bassin.

Arrestation de faussaires.—Hier, à midi, Fred. Solanes, un garçon de 19 ans, s'est présenté à la Banque Nationale de la Louisiane pour toucher le montant d'un chèque de $33, portant la signature de Mme C. Steenken et endossé par J. Groetsch. Une première fois, le 18 courant, M. Eug. Garcia, qui est trésorier payeur de la banque, avait payé un chèque de $25 portant les mêmes signatures, mais cette fois il examina le chèque et après s'être assuré que c'était bien le même individu auquel il avait payé les $25, il fit un signe au détective Huey qui mit le jeune homme en état d'arrestation. Celui-ci déclara que son ami, qui lui avait fait endosser le chèque, se trouvait sur le trottoir et cet ami, nommé Fred. Solanges, fut aussi arrêté.

Les deux prisonniers emmenés à la Station Centrale s'expliquèrent devant le chef de police, auquel Solanes déclara que, Mme Steenken ne le poursuivait pas parce qu'il était intime avec elle, et qu'elle avait l'intention de le prendre pour gendre. Il a avoué qu'ayant trouvé sur une table le livre de chèques de Mme Steenken il avait emporté un vieux chèque portant sa signature, afin de pouvoir l'imiter sur ceux qu'il avait l'intention d'échanger frauduleusement.

Quant à J. Groetsch, il n'avait fait aucune difficulté pour apposer sa signature au dos des chèques, dans un barroom de la rue Commune, ignorant sans doute à quel point il se compromettait. Mme Steenken habite rue Conti No 319.

Le Dr. Lapiace.—Le Dr. T. Laplace qui occupe au Collège de Médecine de Philadelphie la chaise de bactériologie vient d'arriver en ville pour passer quelques jours au sein de sa famille et revoir ses nombreux amis.

Querelle fatale.—Mardi soir, vers 9 heures, après avoir bu plus que de raison, Félix Augustine et une femme de couleur, nommée Lena Johnson, qui l'avait accompagné dans ses tournées dans les cafés de la rue Franklin, se prirent de querelle au No 59 de cette rue et Lena blessa son compagnon de débauche au poignet droit, lui coupant une artère.

A la vue du sang elle prit peur et s'enfuit tandis que Félix, trop ivre pour songer à se soigner et ne souffrant guère de sa blessure, bien qu'elle dut être mortelle, se coucha et perdit peu à peu tout son sang. Ce n'est qu'à 3 heures, hier matin, que le corps a été découvert au milieu d'une mare de sang, par la police qu'avaient avertie John Williams et Marie Gabriel, deux autres nègres, qui avaient entendu le bruit de la discussion mais n'en avaient connu le résultat que plus tard.

Lina Johnson prétend avoir été renversée par Augustine et déclare que dans la crainte d'être assassinée elle s'était défendue. Elle a été envoyée à la prison de paroisse par le juge Dreux, sans être admise à fournir caution.

Rixe.—Morris Francois, qui se disputait mardi soir, à 11 heures, coin Galvez et St Pierre, avec un nommé Joe Randolph, a reçu de lui un coup de couteau à la tête.

Coup de pied de cheval.—Hier matin, à 11 heures 15, un enfant de trois ans, nommé Jeff Patterson, demeurant coin Soloman et Douane, a été grièvement blessé à la tête d'un coup de pied de cheval. Il a été transporté à l'hôpital dans l'ambulance.

Jambe cassée.—Un nommé Herbert Smith, qui réparait une citerne à la briquetterie de M. H. Lenard, à Handsboro, Miss., est tombé d'une hauteur de 65 pieds, et s'est cassé le bras droit et la jambe gauche. Il a été amené en ville par le train du L. & N. R. R., et transporté à l'hôpital.

Vol avec effraction.—M. Edgar Delaup, qui habite coin Grand Route St-Jean et Sauvage, était allé passer la journée d'hier à Little Woods avec sa femme et sa fille, laissant la garde de la maison à sa belle-mère Mme Bertonière, qui resta au logis toute la journée, mais vers 6 heures 30, son fils qui demeure dans le voisinage, envoya un jenne nègre de 17 ans et demi, nommé John Lacable, pour l'inviter à dîner.

Elle se rendit chez lui, et pendant ce temps Lacable força la porte d'entrée, se rendit dans le deuxième appartement et brisa la porte d'une armoire pour s'emparer d'une somme de $480 qu'elle contenait.

A son retour de Little Woods par le train de 7 heures 20 P. M., M. Delaup s'aperçut du vol et se mit, avec un ami, à la recherche du nègre qu'ils trouvèrent à 9 heures 30 dans la maison de jeu située coin Douane et Franklin.

Ils s'emparèrent du voleur et le remirent au caporal Seelhorst, qui se trouvant à l'encoignure, lui mit les menottes et l'emmena au poste du quatrième precinct, où il fut fouillé.

On a trouvé sur lui deux porte monnaies dont un contenait deux billets de $100, quatre de $50, trois de $10 et deux de $5, total $140; l'autre un billet de $5 et $4,70 en petite monnaie.

Une accusation de vol avec effraction a été portée contre Lacable, qui n'ayant pas de logement passe ordinairement ses nuits dans les bâtiments du Fair Grounds. C'était un garçon qui jouissait de la confiance des habitants du quartier où a été commis le vol.

Noyé.—On a trouvé dans le bayou St-Jean, hier matin à 9 heures, le corps d'un inconnu paraissant avoir environ 60 ans. Le défunt était vêtu de noir, avait une cravate noire, une chemise blanche et des souliers de drap. Sa moustache et ses cheveux sont gris.

Blessé.—Un nommé Robert Gaspard, qui travaillait au pied de la rue St Pierre, a eu le pied gauche écrasé par un rail de chemin de fer qu'il essayait de soulever.

Vol.—Hier soir à 6 heures, en rentrant chez lui, rue Royale No 119, où il occupe une chambre garnie, M. Wm C. Moore a constaté la disparition d'une somme de $65 qu'il avait laissée le matin dans une de ses poches.

Il a fait immédiatement arrêter Minerva Dean, une négresse, qui est la servante de la maison et qui seule pouvait entrer dans sa chambre. Elle a nié énergiquement être l'auteur du vol et l'argent n'a pas été retrouvé. Une accusation de vol a été néanmoins portée contre elle.

Descente de police.—Hier soir, à minuit moins le quart, une descente de police a été faite par les agents du 3me precinct au No 57 de la rue Royale dans le but d'arrêter des fumeurs d'opium.

Deux de ceux-ci, J. N. Sheter et J. Markey, ont été arrêtés, et les autres personnes qui jouaient dans le même établissement ont été arrêtées et emmenés dans le wagon de police au poste du 3me precinct. Ce sont MM. J. Theard, P. L. Lebœuf, L. Ryan, Jos. Cohen, Henry Flary, Geo. Weiss, Martin Lœftman, L. Martin, Henry D. sfurges, Vincent Valery, J. U. Jacobs, L. Roubion.

— Quand le foie fonctionne mal tout le système s'en ressent : la constipation, la dyspepsie, la viciation du sang, l'imparfaite assimilation des aliments en résultent le plus souvent. Mais il est facile de parer à ces accidents et d'en écarter les causes en prenant du "Hostetter Stomach Bitters" qui stimule l'organe biliaire et régularise ses fonctions. Les premiers bons résultats que l'on en obtient sont : la disparition des douleurs au-dessous des côtes et sous les omoplates, la disparition de nausées, de maux de tête, de la jaunisse, de l'aigreur de l'haleine, un symptôme caractéristique de la maladie du foie. Mais si on obtient de bons résultats dans l'ordre négatif, on en obtient aussi dans l'ordre positif. Ainsi, la digestion s'améliore, le corps reprend ses fonctions normales, et regagne cette vigueur indispensable pour échapper à la "malarial". Les personnes faibles, nerveuses doivent prendre de ce bitters, l'appétit et le sommeil leur seront rendus.

Un médecin en visite chez un de ses clients :

—Comment, vous prenez un bain ! Mais c'est de la folie ! Vous voulez donc mourir.

—Mais c'est votre ordonnance. Ne m'avez-vous pas dit de prendre dans l'eau les pilules que vous m'avez prescrites ?

NEW - SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,

46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Capital autorisé............$50,000,000
Actions.....................$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION :
Henry Gardes... Président American Nat. Bank
George R. Preston... Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas... Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare..... Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder.................B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson.......... Richardson & May
Jules A. Blanc.........................Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala...........Capitaliste
John Hanson Kennard.......................Avocat
E. H. Power

OFFICIERS.
Président............HENRY GARDES
Vice-Président.........JOS. A. SHAKSPEARE
Secrétaire...............HENRY GINDER
Trésorier................JULES A. BLANC
Avocat Général...JOHN HANSON KENNARD
Directeur Général..........E. H. POWER

CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur !
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement !
1eriuin—1 an

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Par année, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Par année, $3; six months, $1.50; three months [illegible]

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Figaro.—Le comte de Paris.

Paris, 20 août—Le journal *Figaro* écrit que le comte de Paris abandonnera probablement sa visite projetée aux Etats-Unis, à cause de son sentiment hostile au bill McKinley.

Le Président Carnot.

Paris, 20 août.—Au cours d'un discours prononcé hier à La Rochelle, le Président Carnot a dit que la France arrivait graduellement à la fin de ses luttes de partis, et que tous les français s'unissaient.

Il est du devoir de ceux-ci de montrer au monde, que la France est calme dans sa force, inspirant la sympathie aussi bien que le respect.

Rente française.

Paris, 20 août—Le trois pour cent est coté à 94 francs $37\frac{1}{2}$ centimes.

Nouvelles de l'Uruguay.

Londres, 20 août—Une dépêche de l'Uruguay dit :

"Le ministre des finances insiste pour donner sa démission et d'autres membres du cabinet suivront son exemple."

D'après un rapport publié par la banque Nationale, dix millions de francs ont été perdus.

Le Gouvernement Russe.

St Pétersbourg, 20 août—Le gouvernement russe a décidé de prendre des mesures énergiques, pour empêcher les agents d'émigration d'influencer les paysans à s'aventurer à l'étranger et spécialement au Brésil.

Ukase impérial.

St-Pétersbourg, 20 août. — Un ukase impérial vient d'être lancé augmentant le droit d'importation sur le sucre.

NOUVELLES DIVERSES.

Dublin, 20 août—La maladie sur les pommes de terre se propage avec une rapidité alarmante dans la partie sud du comté Down.

La czarine.

Narva, 20 août—La czarine, sa famille et leur suite ont accompagné les deux empereurs à Jamburg.

Les manœuvres formaient un des plus brillants spectacles qu'on ait jamais vus dans les combats simulés.

Choléra.

Madrid, 20 août—Un décès par le choléra a été constaté à bord d'un steamer anglais, arrivé de Valencia à Malaga.

Le choléra a aussi fait son apparition à Tortosa et Tarragone.

La presse berlinoise.

Berlin, 20 août—La presse berlinoise condamne la proclamation arbitraire de la police, qui a interdit le meeting socialiste qui devait avoir lieu hier, en vue du fait, que la loi socialiste expire en octobre.

L'expédition de la Compagnie du Sud de l'Afrique.

Zanzibar, 20 août.—L'expédition de la Compagnie du Sud de l'Afrique est arrivée à Mashonaland. Elle a traversé une région fertile du pays. Les indigènes leur a fait une réception cordiale et beaucoup ont joint l'expédition.

La santé et l'esprit des troupes sont excellents.

Messe en mémoire du Cardinal Newman.

Londres, 20 août—Une Messe Requiem en mémoire du Cardinal Newman a été célébrée aujourd'hui dans l'Oratoire Brompton.

Le Cardinal Manning a prononcé un sermon.

Le Sultan du Maroc.

Tanger, 20 août—Le sultan du Maroc a battu les rebelles à Zemmour et a fait décapiter 80 de ceux-ci.

Cyclone.

Berne, 20 août—Un cyclone a frappé aujourd'hui le canton Vaudre, causant des dommages considérables.

Les villages de Lavilla et Joux ont été détruits, et un grand nombre de personnes blessées. La tempête a duré trois minutes.

Le cabinet de Québec.

Montréal, 20 août—A une séance du cabinet de Québec qui a eu lieu hier, l'Hon. M. Robidoux a été nommé avocat-général ; M. Langelier, secrétaire provincial.

La situation dans l'Amérique Centrale. Les négociations de paix.

Ville de San Salvador, via La Libertad, 20 août.—Le Dr. Galindo, représentant de San Salvador au Guatemala, qui a été arrêté et soumis à diverses indignités dans ce pays, est arrivé hier à Libertad, sur le navire de guerre des Etats-Unis *Thetis*.

Le Dr. Galindo a apporté avec lui les documents utiles pour les préliminaires du traité entre San Salvador et le Guatemala et il les soumettra à l'acceptation du président provisoire Ezeta.

Le résultat de ces négociations est dû aux bons services du ministre des Etats-Unis, M. Mizener, avec l'aide des ministres du Nicaragua et de Costa Rica et aussi de tout le corps diplomatique.

Le San Salvador est toujours sur le qui vive et si les moyens pacifiques échouaient, son armée est prête à recommencer les hostilités.

On croyait d'abord que le ministre Mizener avait pris sur lui de s'occuper du différend entre le San Salvador et le Guatemala, mais on a maintenant la certitude qu'il agissait d'après les instructions du secrétaire Blaine, le requérant de faire tout ce qui dépendrait de lui pour rétablir la paix entre ces gouvernements par le moyen d'arbitrage.

Ezeta croyait que les Etat-Unis avaient pris une attitude qui n'assurerait pas l'autonomie de son pays, ni la liberté pour les citoyens de San Salvador d'exercer leurs droits sur les questions intérieures du gouvernement, mais il a été heureusement surpris du résultat des négociations dont l'initiative est due au ministre Mizener.

On croit qu'on avait conseillé à Ezeta, si la paix n'était pas réglée dans trois jours, de donner l'ordre à son armée de marcher sur la capitale du Guatemala.

Le général Barrios est arrivé à Guatemala et a offert ses services au gouvernement guatemalien.

Ville de Guatemala, 20 août — M. Cottu, l'agent qui a conclu l'emprunt de $21,000,000 avec les banquiers français, est arrivé hier soir de San Jose sur un train spécial.

Parmi les personnages distingués qui sont allés à sa rencontre, figurent M. Fernandez, riche négociant espagnol de cette ville et un ami de M. Cottu, ainsi que le ministre Salazar et autres personnages marquants.

Depuis que M. Cottu a été informé des intentions des Salvadoriens de l'intercepter, il a été dans un tel état d'exaltation, qu'il ne pouvait pas respirer librement, sachant que si les Salvadoriens s'emparaient de lui, il passerait un rude moment. Mais maintenant qu'il est arrivé sain et sauf ici, il a un peu repris le dessus. M. Cottu est arrivé au moment où les hostilités vont, dit-on, cesser. On espère et l'on croit que l'emprunt sera réglé d'une façon satisfaisante.

Les mouvements des troupes ont continué hier.

Deux mille cinq cents hommes, comprenant infanterie, cavalerie et cavalerie, sont partis pour la frontière salvadorienne, afin de supprimer les révolutions dans cette région.

Les troupes resteront là, attendant l'ordre d'attaquer l'ennemi, si finalement la paix entre les deux pays n'est pas conclue.

La fin de ce différend ne peut être encore prédite car Barillas insiste pour qu'Ezeta soit déplacé comme président avant de signer le protocole ; et de son côté, Ezeta pose la même condition à l'égard de Barillas. Le débat devient donc maintenant une question personnelle entre les présidents des deux pays.

Mexico, 20 août—La nouvelle de la conclusion de la paix entre le Guatemala et San Salvador, alors qu'on croyait qu'une bataille aurait eu lieu hier, a causé ici une grande surprise. On pensait que la paix ne serait pas conclue.

Le ministre du Mexique, le général Alatorre, est arrivé à Guatemala, où il doit recevoir des instructions le requérant d'agir conjointement avec le ministre des Etats-Unis, M. Mizener. Tous deux devaient recevoir l'ordre précis de leurs gouvernements respectifs d'arriver à un arbitrage de paix qui assurerait l'autonomie de San Salvador.

Des dépêches de la frontière du Guatemala et du Mexique disent que celui-ci maintient une complète neutralité et n'a pas augmenté ses forces d'un seul homme à Chiapas.

Tout ce que le Mexique a fait, a été d'empêcher tout mouvement armé et fait sur son territoire pour envahir le Guatemala, et d'empêcher aussi que du Guatemala des forces armées envahissent Chiapas.

Washington, 20 août.—Le département d'Etat a reçu aujourd'hui un télégramme du ministre Mizener, disant que les bons offices et la médiation des Etats-Unis ont été acceptés par les gouvernements de San Salvador et du Guatemala.

Une base relative à un réglement de la paix sera présentée ce soir.

Mexico, 20 août—via Galveston—On rapporte dans le Guatemala, que le gouvernement concentrera ces troupes sur la côte et dans les départements du nord, pour agir contre les révolutionnaires.

On retire les troupes de la frontière salvadorienne

Une dépêche de Salvador annonce : "Le Dr Galindo, envoyé de San Salvador au Guatemala, est attendu ici demain, avec un protocole de paix.

La Libertad, 20 août, via Galveston—M. Lesons et le général Elfaros représentant les gouvernements de San Salvador et Guatemala respectivement, sont sur le point d'effectuer un traité de paix.

Quarante-troisième anniversaire de la bataille de Cherrupusca.

Mexico, 20 août—Le quarante-troisième anniversaire de la bataille de Cherupusca sera célébré aujourd'hui au Mexique par un service commémoratif, au vieux convent, qui fut assiégé et capturé par l'armée que commandait le général Scott en 1847. Des services auront lieu dans l'église du couvent et des discours seront prononcés par des orateurs distingués.

Le Président Diaz déposera une couronne sur le monument érigé près du convent, en mémoire des soldats mexicains tombés sur le champ de bataille.

De grands préparatifs ont été faits pour célébrer l'anniversaire de la bataille et la défense chevaleresque de Cnanutimos contre Hernandez Corter, pendant le siège de cette capitale. L'anniversaire vient le 2 août.

De grands pavillons, d'architecture aztèque seront érigés de nouveau dans le Pazo de la Rearerma.

Une des principales attractions de la célébration sera un corps de musique de 200 instrumentistes.

Le Président et les membres de son cabinet seront présents, et des centaines de sociétés civiles assisteront à la cérémonie.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, D. C., 20 août—Les amendements de la Chambre au bille du Collège d'Agriculture et au bill relatif à l'inspection de la viande, ont été adoptés. Ils seront envoyés au président pour être approuvés

Le bill autorisant la construction d'un pont sur la rivière Tennessee à ou près de Knoxville, a été adopté.

Le président Harrison.

Washington, D. C., 20 août—Le Président a signé le bill pour l'établissement d'un parc militaire sur le champ de bataille de Chickamauga.

Le Président Harrison.

Washington, 20 août—Le Président est parti ce matin sur le train de 9 heures 40 minutes, pour Cape May Point, où il passera une semaine. L'ex-secrétaire Jewell, du New Jersey, l'accompagne.

Menace de grève.

Chicago, 20 août—La nouvelle a été reçue aujourd'hui qu'un comité représentant les employés du Illinois Central R. R., présenterait demain une pétition pour une augmentation de salaires, et que si leur demande est repoussée, ils se mettrout en grève. Il n'y a aucune raison pour ajouter foi à cette nouvelle.

Le World's Fair

Chicago, 20 août.—Le Comité exécutif et le Comité des bâtisses et terrains du World's Fair étaient en session pendant quatre heures cette après-midi, discutant la question relative à un site pour l'exposition. On ignore ce qu'ils ont fait, la session ayant été strictement exécutive.

Le récent cyclone.

Wilkesbarre, Penns., 20 août—Le cyclone qui a eu lieu hier, a causé des dommages considérables. De grandes bâtisses ont eu leurs toits enlevés, et un grand nombre sont complètement démolies.

On estime qu'il y en a en près de 400 en partie détruites.

La perte est évaluée à près de $1,000,000.

Wilkesbarre, Pe., 20 août.—D'après les nouvelles obtenues, voici la liste des tués et blessés.

Tués : Nettie Thompson, 10 ans ; Eva Martid, Baker, rue Hazel ; John Wise, âgé de 16 ans, Hazard ; Peter Rittenmyer, 25 rue Cinderella ; Morris McGinley, 28 rue Ott ; Herin Frank ; Mme John McGinley et son fils âgé de 13 ans ; Jos. K. Kerin ; Adam Frantz ; Inconnu, Hongrois.

Blessés mortellement : Franklin Welch Moyalls ; John Housch ; John Long ; Inconnu, employé du Delaware et Hudson RR. ; Jas. McGinley, rue Scott ; Berlin Vandermark.

Frank Fulroad, Mme Barrett, Mary McGinley, Isiah Nespit.

Blessés : J. Frank Hart, Sohn Klein Hauff, Judson Garrison, Wm H. Sherred, Jesse Hanser, Mlle Mary Henwood, Albert Smith, Frank Otis de New York ; Monroe Bretzman, William Bretzman, Geo Gresb, Simon Kiefer, Jacob Bergald, Mme Nicholson et son enfant, un fils de Frank Zirnhelt, John McNulty, Margaret McAvoy.

Le gouverneur Hoar.

Milwaukee, Wis., 20 août—Le gouverneur Hoar a été choisi de nouveau par acclamation comme candidat aux fonctions de gouverneur.

Milwaukee, 20 août—Le nom du gouverneur Hoar a été présenté par G. B. Ryant, de Madison, et une motion de le nommer par acclamation secondée par George Grimm, un allemand et autres délégués, a été adoptée au milieu d'applaudissements prolongés.

M. J. B. Treat, de Green, a été choisi comme candidat aux fonctions de lieutenant gouverneur au premier tour de scrutin.

La Bourse à Montevideo.

Montevideo, 20 août—Hier, à la fermeture de la Bourse, les actions de la banque étaient cotées à 27.

La prime sur l'or était de 36 pour cent.

Convention démocratique d'Etat.

Raleigh, Caroline du Nord, 20 août.—La Convention démocratique d'Etat s'est réunie ici aujourd'hui. Soixante et onze comtés sur quatre-vingt six étaient représentés.

Les grévistes.

New York, 20 août—M. Powderly et M. Devlin, du board exécutif des Chevaliers du Travail, ont eu une entrevue cette après-midi à 5 heures avec le vice-président Webb. M. Toucey était avec celui-ci. L'entrevue a duré 20 minutes, et l'on n'est arrivé à aucune conclusion.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29 857—Division A.—Attendu que C. S. Robertshaw a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Dillon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 août—20 24 29

Succession de Joseph A. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,386.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Angeline L. Pagaud, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 août—20 24 29

Succession de E. Camille Mire.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,856.—Division —.—Attendu que Gustave A. Breaux, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu E. Camille Mire, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 août—20 24 29

Succession de Mme Amélia A. Sarasin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,852—Division B—Attendu que William Sarasin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Amélia A. Sarasin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 août—20 24 29

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.		Départ.	
No 7 Cin'ti Ex.	7:55 am	No 2 Cin'ti Ex	3:40 pm
No 3 Vic'g Ex.	9:55 pm	No 4 Vic'g Ex.	7:55 am
No 5 Baton Rouge Acc'm	10:10 am	No 6 Baton Rouge Acc'm	4:30 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 2 Fast Mail	7:00 am	No 4 Fast Ex.	8:15 am
No 7 Coast Acc	9:05 am	No 6 Lim. Ex.	3:15 pm
No 1 Lim. Ex.	2:15 pm	No 8 Coast Acc	3:40 pm
No 5 Fast Ex	7:20 pm	No 2 Fast Mail	8:00 pm
Excursion dimanche et mercr.	9:45 pm	Excursion dimanche et mercr.	7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.	10:30 pm	No 2 Passen.	9:15 am
No 3 Chi. Lim	7:30 am	S. L. & C. Ex.	5:30 pm
No 5 Accom'n	9:00 am	No 6 Accom'n	5:00 pm
No 17 Excursion dimanche	8:45 pm	No 17 Excursion dimanche	7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California Express	7:00 pm	No 51 California Express	8:00 am
No 54 B. Rouge	10:25 am	No 53 B. Rouge	3:50 pm

MORGAN LINE.

No 19	8:10 am	No 20	4:05 pm
No 17, local	7:50 pm	No 18, local	7:10 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	11:25 am	No 6 Fastline	8:45 am
No 5 Fastline	7:00 pm	No 2 Limited	4:00 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

No 9	7:15 pm	No 10	8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7	8:30 am	No 8	4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

9.90 a m	4:00 a m	Pte-la Hache	7:00 am
4:00 p m			5:00 pm
		Shell Beach	9:30 am
		Dimanche.	
10:10 am	8 pm	6:00 am	4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 21 AOUT 1890.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 m

VENDREDI, 22 AOUT 1890.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m.
Hermitage Landing—MARY Z COMEAUX, 12m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 a m

Fleuve et rivières

Memphis, 20 août—Le fleuve a 8 pieds 9 pouces et baisse. Temps chaud et pluvieux. Arrivés, Kate Adams de Arkansas City. Départ, City of St Louis pour St-Louis ; City of Cairo pour Natchez.

Cairo, 20 août—Le fleuve a 10 pieds 2 pouces et baisse. Temps couvert et chaud. Arrivés, Cherokee de Memphis à 8 a m. Départ, Cherokee pour St Louis à 11 a m.

Louisville, 20 août—La rivière monte—2 pieds 9 pouces aux chutes; 5 pieds 4 pouces dans le canal.

Evansville, 20 août—La rivière a 6 pieds et baisse. Temps pluvieux et chaud.

Cincinnati, 20 août—La rivière 7 pieds 4 pouces et baisse. Temps pluvieux.

Pittsburg, 20 août—La rivière a 3 pieds 11 1/2 pouces et monte. Temps chaud

Wheeling, 20 août—La rivière a 2 pieds 11 pouces. Temps couvert et agréable.

Des Passes.

Port Eads, 20 août, 6 p m—Vent du sud-est. Temps couvert. Pas d'arrivages. Départs, steamships El Dorado pour New York, Gussie pour Bluefields et Professeur Morse pour Utila.

Marchés.

Paris, 20 août—Les rentes 3 pour cent—94 francs 37 1/2

Londres, 20 août, 4 p m—Consols à la clôture 96 5/16 au comptant et 96 1/2 à terme.

Liverpool, 20 août—Coton—faible et inactif Middling 6 1/2d. Ventes 4 000 balles, dont 300 pour l'exportation et la spéculation et 3,400 balles coton américain.

New York, 20 août—Coton facile. Middling Uplands 11 15/16 middling Orleans 12 1/8. Ventes 4495 balles, y compris 4300 balles pour l'exportation.

Futurs—à peine stables à l'ouverture. Livraison en août 11 63, septembre 10.85, octobre 10 59, novembre 10.42, décembre 10 42, janvier 10 47, février 10 50, mars 10.53, avril 10 5[illegible].

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 20 AOUT 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamships Norv, Wilhaven, Hammerane Marseille via Norfolk, Va.
Steamship Hutchinson, Baker, Key West via Tampa et Punta Gorda.
Steamship Can City of Dallas, Hardie Livingston via Belize et Puerto Cortes.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR

Mary Z Comeaux Comeaux Tobiasville.
Grover Cleveland Evans Bas du Fleuve.
Neptune Carrick Bas du fleuve.
Assumption Dodd, Donaldsonville.
J. F. Trudeau Trosdale West Melville.
Towboat Oakland, Clark St Louis avec 3 barges

EXPORTATIONS.

MARSEILLE VIA NORFOLK VIR—par steamship W... ... 2805 barils huile graine coton 4800 do ...
LIVINGSTON VIA BELIZE ET PUERTO CORTEZ—par steamship City of Dallas—22 000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

Arrivages de produits.

TOBIASVILLE—par steamer Mary Z Comeaux—2610 sacs riz brut et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—30 barils sucre 310 sacs riz brut et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—819 sacs riz brut et fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer Assumption—1172 sacs riz brut et fret assorti.
WEST MELVILLE—par steamer J F Trudeau—1622 sacs riz brut et fret assorti
ST LOUIS—par towboat Oakland et barges—11 356 boisseaux blé en grenier 350 sacs riz et fret assorti

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—263 sacs riz brut et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—27 balles coton 72 barils sucre 23 barils mélasse 435 sacs riz brut et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 82 balles coton 1 wagon graine coton 809 sacs tourteaux 719 sacs riz brut 112 barils mélasse et fret assorti
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—41 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—57 balles coton 141 boucts tabac et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR. Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—4 balles coton 430 sacs riz brut et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship New Orleans, Halsey.....parti 16 août
Steamship El Monte, Quick..........parti 16 août
Steamship El Paso, Quick...........parti 19 août
Steamship Hudson, Kemble...........parti 20 août

LIVERPOOL.
Steamship Australian, Peters.......parti 2 juil
Steamship Professor, Keller........parti 17 juil et
Steamship Thames, Couillard........parti 18 juillet
Steamship Californian, Pickthall...parti 19 juillet
Steamship Darien, Wallace..........parti 31 juillet
Steamship Andean, Daniels..........parti 17 juillet
Steamship Author, Owen.............parti 26 juillet
Steamship Jamaican, Lawson.........parti août
Steamship Statesman, Jones.........parti 9 août
Steamship Venezuelan, Highton......parti 9 août
Steamship Haytian, Coward..........parti 14 août
Steamship Inventor, Jones..........parti 14 août
Steamship Historian, Buddle........parti 16 août

MIDDLESBOROUGH.
Steamship Imperial Prince, ——......parti 7 août

SWANSEA.
Steamship Thames, Couillard........parti 5 août

HAMBOURG.
Steamship Saxonia, Magis...........parti 22 juillet

ANVERS.
Steamship Bordeaux, Guadillon......parti 17 juin
Steamship Duppy de Lome, ——........parti 15 juillet
Steamship Marseille, Molliere......parti 12 août

BORDEAUX.
Steamship Marseille Mollière.......parti 15 août

KINGSTON JA.
Steamship Andean, Daniel...........parti 13 août

COLON.
Steamship Australian, Peter........parti 16 août
Barque C P Dixon, Merryman.........partie 28 juillet

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Albert	Progreso	1er dist. 13
Alamo	New York	2e dist. 8
Chalmette	New York	Alger
City of Dallas	Belize	3e dist. 30
Chelydra	Brême et Londres	4e dist. 43
Deramore	....	Gretna
El Dorado	New York	Alger
Ethiope	....	1er dist. 21
Governor	Liverpool	3e dist. 26
Hutchinson	Havane	Alger
Milton	Liverpool	1er dist. 20
Morgan	....	Alger
Tycho Bahe	....	1er dist. 20
Vesta	Liverpool	2e dist. 10
Wm Cliff	Liverpool	1er dist. 56
Wanderer	Puerto Cortes	3e dist. 30
Welhaven	Marseille	Gretna
Whitney	Laid up	Alger
Wm G. Hewes	Laid up	Alger
BARQUES.		
Christel	Brême	4e dist. 44
Fantee	....	1er dist. 39
India	....	rue 81
BRICKS.		
Jessfie	....	3e dist. 26
GOELETTES.		
Cefalu	Ruatan	2e dist. 18
Flora Woodhouse	Laguna	3e dist. 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano par le Shérif.

Peter Wahl vs J. S. Gardner et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 28,296.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 27 août 1890 à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Au local No 969 rue Magasine : Un piano.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 août—16 21 27

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.
Un an........................$12 00
Six mois.......................6 00
Trois mois.....................3 00
Un mois........................1 00

EDITION HEBDOMADAIRE
Un an..........................$3 00
Six mois.......................1 50
Quatre mois....................1 00
Un mois........................[illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73......CHARTRES......73

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix améliorée
Deux jolis cottages et écurie rue Lapeyrouse et le Chemin de Gentilly, en face de la station du chemin de fer de la rue Dumaine.

Résidence substantielle et de valeur à deux étages, No 34 rue Marigny.

Succession de Jean Jacques Escat et de Julie Riardon, son épouse.

Nos 10,134 et 29,953—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS — Albert Paul, encanteur—Bureau No 20 rue Carondelet—SAMEDI, 13 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A en date du 5 août 1890, dans l'affaire des successions de Jean Jacques Escat et de Julie Riardon, son épouse, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Une grande portion de terre de valeur dans le 3me district de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située à l'intersection du Chemin du Bayou et du Chemin Gentilly dans le faubourg Gueno. La dite portion de terre a une forme triangulaire et mesure 217 pieds 4 7/8 pouces de face au Chemin Gentilly 207 pieds sur la rue Dupré et 98 pieds 1 1/2 pouces sur la ligne qui la sépare de la propriété Kernion. Le tout conformément au plan de L. Surgi et déposé en l'étude de F. Seghers ancien notaire.

Les améliorations consistent en deux grands et confortables cottages en bois écurie, etc., grand jardin orangers et autres arbres fruitiers. Bonne propriété vis-à-vis de la station du chemin de fer de la rue Dumaine rapportant un bon revenu et toujours en demande.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Chartres anciennement Moreau et Decatur anciennement Victoire, mesurant un pied anglais 21 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 128 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une grande et substantielle résidence en briques à deux étages avec mansarde bien finie, connue par le No 34 rue Marigny, avant de jolis salons doubles, salle à manger, cuisine etc. 6 à 7 chambres à coucher avec cabinets, la cour est partiellement pavée et le tout en bon ordre.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de un et deux ans avec billets des acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, et garantis par privilège et hypothèque de vendeur sur la propriété. L'acte de vente contiendra les clauses usuelles d'honoraires d'avocats en cas de procès, améliorations assurées et la police transférée. L'acquéreur aura à payer la portion des taxes d'Etat et de ville de 1890 qui est due sur la dite propriété à partir de l'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs par devant Gustave Le Gardeur Jr notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

9 août—9 16 23 30—sept 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre dans le Sixième District.

Une jolie maison à un étage rue Cadiz, entre Live Oak et Laurel.

Succession de Thomas L. Malone.

No 29,225 – Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS — Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 23 août 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, rendu et signé le 18me jour de juillet 1890. Dossier No 29,225, dans l'affaire de la succession de Thomas L. Malone, il sera vendu à l'encan à savoir :

Deux désirables lots de terre élevés et bien remblayés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Live Oak, Jena, Laurel, désignés comme lots 21 et 22, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds. Les améliorations consistent en une jolie maison à un étage ayant plusieurs chambres.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais des acquéreurs par devant Samuel Flower notaire, No 182 rue Gravier. 10 pour cent au moment de la vente.

19 juil—19 26—août 2 9 16 23

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un terrain vague désirable rue Claiborne, Premier District.

Dans l'affaire de Mme Marie A. Dickson, veuve de Geo. H. Fisher vs Georgie May Dickson, épouse de James S. Curtis et autres—Dossier No 29 949.

Pour effectuer un partage.

Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, crieur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 6 septembre 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la même Cour, Division E actuellement absent, rendu et signé le 2me jour du mois de juillet 1890, Dossier No 29 949, dans l'affaire de Mme Marie A. Dickson, veuve de Geo. H. Fisher vs Georgie May Dickson, épouse de James S. Curtis et autres, pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Clara et Perdido et désigné par le numéro 2. Le dit terrain mesure 28 pieds de façade rue Clara, 30 de façade rue Claiborne, 62 pieds 5 pouces et 7 lignes de profond, sur du côté de la rue Perdido et 50 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur de l'autre côté, du côté qui touche au terrain No 1, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant H. T. Gurley, notaire aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes dues et exigibles en 1890, en sus de son enchère.

3 août—3 10 17 24 31—sept 6

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrains dans le Troisième District.

Succession de Henri Buttnath.

No 30 580—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 23 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 19 juillet 1890 seront vendus les terrains ci après décrits.

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District désignés par les lettres C et D d'après un plan dressé par Ch G. de L'Isle voyer, dans l'ilet borné par les rues Marais, Clouet, Louisa et Urquhart, et mesurant chacun 37 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Marais sur 171 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1890 devront être payées par l'acquéreur qui fera un dépôt de 10 p/c comptant du montant de l'adjudication, sur les lieux. L'acte de vente pardevant Octave Morel aux frais de l'acquéreur.

22 juil—22 26—2 9 16 23 août

PAR JAS P. GUINAULT

Agréable résidence en briques à étage rue Bourbon No 261.

Succession de Charles T. Duganon.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 30 530.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Coin Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 6 septembre 1890, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juillet 1890.

La propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Hôpital et Ursulines, mesurant, mesure américaine, 24 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur 161 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble, une agréable résidence de famille, ayant au rez-de-chaussée un corridor d'entrée sur le côté, salon double avec porte à coulisse, au premier deux chambres à coucher, avec cabinets de toilette; balcon sur la rue et galerie fermée, une autre bâtisse en briques à étage attenant à la maison, ayant cinq chambres, chambre à bain lieux à l'anglaise, citerne, cour en pierres plates, lieux d'aisance, citerne etc., etc. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 1er octobre 1890, à raison de $30 par mois. Le tout conformément au plan.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, et la balance à un, ou à 1 et 2 ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, lesquels billets seront garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale.

L'acquéreur assumera les améliorations et transférera la police d'assurance au porteur des billets. L'acte de vente contiendra la clause de non aliénando et 5 pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets et toutes les clauses pénales d'usage contenues généralement dans les actes de vente.

L'acquéreur assumera et paiera en sus du prix de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1890. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera exigé de l'acheteur.

Acte de vente pardevant Jas Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur.

2 août—2 9 16 23 30—spt 6

La peinture apprise en 20 leçons,
—PAR—
LE PROFESSEUR GEO. GAY,
ARTISTE PAYSAGISTE,
De l'Ecole Française,
6 RUE ST PIERRE, NOUVELLE-ORLÉANS.
Leçons tous les jours. Prix très modérés.
25 juil—1m

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.
30 mars—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une grande Presse à Coton et entrepôt de valeur dans l'ilet borné par les rues Franklin, Calliope, Euphrosine et Remparts.

Dans l'affaire de

La New Orleans National Bank vs le Eagle Cotton Warehouse and Compress Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 30,727—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 20 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Remparts, Euphrosine, Franklin et Calliope, composé de dix-huit lots, désignés par les numéros un à dix-huit inclusivement, sur une esquisse certifiée d'un arpentage, d. 1er février 1884, et dressée par Arthur de Armas, député voyer de la ville annexée à un acte de vente à Nicholas Connell, passé pardevant M. Voorhies, notaire en cette ville, le 16 juin 1886.

D'après le dit plan, la dite portion de terre mesure, en mesure américaine, deux cent soixante huit pieds, dix pouces et trois lignes de face à la rue Franklin (anciennement Benton), deux cent trente deux pieds, trois pouces et neuf lignes de face à la rue Calliope deux cent trente-trois pieds, huit pouces et sept lignes de face à la rue Euphrosine et deux cent quarante deux pieds, six pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Remparts, la divisant de la portion de terre acquise de Mme Morand et autres par Nicholas Connell d'après un acte ci dessus auquel il est fait allusion, passé pardevant le dit notaire M. Voorhies, le 16 juin 1886.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19août—19 26—2 9 16 20sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Commune et Miro, dans le carré d'ilet borné par les dites rues et les rues Gravier et Tonti.

Lafayette Fire Insurance Co vs. Edward Muller et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,744.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti, désigné par le No 26 sur un plan fait par A. de Armas, ingénieur le 1 mai 1870 et déposé à l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan No 29 du Livre de Plans No 70. Le dit lot formé le coin des rues Commune et Miro et mesure vingt pieds trois pouces de face à la rue Commune sur cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Miro.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 août—18 25—sept 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée sur l'avenue Napoléon, entre les rues Magazine et Constance, la rue à l'arrière étant la rue Jena.

Pierre H. Skidmore vs Jos. Alfred.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,397.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 13 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 202 nouveau plan, borné par l'avenue Napoléon et les rues Magazine Constance et Jena, mesurant trente et un pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon trente pieds neuf pouces dans le fond, sur cent cinquante pieds de profondeur, conformément à un plan fait par John F. Braun voyer en date du 24 juin 1884 une copie du dit plan est annexée à l'acte d'achat par le demandeur de Mme Elizabeth Bo... faite de la dite propriété fait le 11 ... 1884.

Acquis par le défendeur par achat du demandeur d'après acte pardevant E. Commagère, notaire, le 21 ... 1887.

Saisi dans l'affaire et dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
12 août—12 19 26—2 9 13 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Henry M. Hyams et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 18,516.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville le SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Douane et Derbigny désignés comme lots Nos 1, 27 et 28, le lot No 1 mesure vingt-six pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Canal sur une profondeur et de face à la rue Claiborne de cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes et est borné par le côté vers la rue Derbigny par le lot No 28 et les lots Nos 27 et 28 mesurent chacun vingt six pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Les mêmes lots de terre acquis par Henry Michael Hyams à acquis de John Hagan, par acte passé pardevant Theodore O. Stark, notaire, le 29me jour d'avril 1873.

2. Les deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits privilèges, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane Claiborne et Derbigny, et désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan dressé par J. P. Le voyer le 1er jour de mai 1800 et déposé en l'étude de David L. McCay, ancien notaire, lesquels ilots mesurent chacun vingt-six pieds cinq pouces et deux lignes de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles et églises, le tout au pied américain.

Etant la même propriété que le dit Henry Michael Hyams a acquise de Thomas Slidell, par acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 13me jour d'avril 1857.

Et a estre les deux cent soixante dix sept actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane annexées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—En argent comptant pour payer la réclamation de la demanderesse, soit la somme de cinq mille six cents dollars et dix pour cent d'intérêt par an, à partir du 1er juillet 1886, et une seconde somme de deux mille cinq cent quatre-vingt huit dollars et huit pour cent d'intérêt par an sur la somme de cent cinquante six dollars à partir du 1er décembre 1876, et sur cent cinquante six dollars, à partir du 1er décembre 1877 et sur cinq cent quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1881 ; et sur cinq cent quatre-vingt quatre dollars, à partir du 1er décembre 1882, et sur cinq cent quatre vingt quatre dollars, à partir du 1er décembre 1883, et sur cinq cent quatre-vingt quatre dollars, à partir du 1er décembre 1884, et sur cinq cent quatre-vingt quatre dollars, à partir du 1er décembre 1885, et les frais et dépens du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété ; l'acquéreur, en outre, assumera le paiement du reste de la dette hypothécaire échue ou non, mais dont l'exploit peut être demandé conformément aux dispositions de la charte de la Banque, soit la somme de vingt six mille vingt huit piastres ; l'acquéreur acceptant toutes les obligations et toutes les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en vertu de sa charte et de ses réglements, et le reste du prix de l'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 août—5 12 19 26—sept 2 6

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

L'Etat de la Louisiane vs Benito Anglavo et Jas. P. Guinault.

Cour Criminelle du District, Paroisse d'Orléans.—No 13,006.

EN VERTU d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour Criminelle de District, Section A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 30 août 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Une moitié indivise d'intérêt d'une certaine portion de terre, et ... avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson mesurant cinquante un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cent dix pieds neuf pouces et six dixièmes, la dite portion de terre est bornée du côté de la rue Johnson par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à W. C. Griffon et autres propriétés de la succession de H. Griffon, et sur le côté vers la rue Prieur par une portion de terre appartenant à la dite succession et est composée du lot numéro dix neuf et une portion des lots dix huit, quatorze, treize, douze, huit et sept, dans l'ilet susmentionné, d'après un plan de A. d'Hémécourt en date du 16 juillet 1853, déposé en le bureau de P. C. Cuvellier, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
GAB. VILLERÉ,
Shérif Criminel.
30 juil—30—août 4 12 20 26 30

L'Etat de la Louisiane vs. Samuel S Conig et Nicholas Arthurs.

Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans.—No 11,070.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FAcias à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District, Section B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St Charles, entre les rues Graviar et Commune, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 août, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dix-neuf certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Alexandria, St-Claude et Mathilde, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit, dix neuf, dans l'ilet numéro trois cent quarante huit d'après un plan de Louis H. Pilié, daté du 10 novembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
GAB. VILLERÉ,
Shérif Criminel.
30 juil—30août 4 12 20 26 30